



Signification de jugement appel

Par **timousse**, le **08/12/2008** à **09:01**

Bonjour,

Je viens d'avoir la désagréable nouvelle que mon propriétaire faisait appel de la décision du juge. En effet, depuis l'accord avec celui-ci nous avons toujours respecté notre engagement de régularisation, sauf qu'au mois d'octobre mon paiement a été refusé, celui de novembre accordé et décembre en cours.

Une seule fois nous avons failli à notre engagement et voilà qu'ils font appel. Nous sommes passés de 8500 euros de retard en mai à 4 000 euros.

Que pouvons nous faire ?